Notes sur les Chitons rapportés au Muséum National de Paris par Péron et Lesueur (1803),

par M. Ed. Lamy.

Parmi les espèces de Chitons recueillies par Péron et Lesueur, pendant l'expédition du Capitaine Baudin aux terres Australes (1800–1804), et rapportées par eux au Muséum National de Paris, il y en a une de Bruguière, le *Chiton spinosus* (1792, *Journ. d'hist. nat.*, I, p. 25, pl. 2, fig. 1–2); deux furent appelées *Chitonellus lævis* et *striatus* par Lamarck (1819, *Anim. s. vert.*, VI, 1re p., p. 517) qui, atteint de cécité, ne put continuer l'examen des autres formes, et ce fut Blainville (1825, *Dict. Sc. Nat.* [*Levrault*], XXXVI, p. 538–554) qui en reprit l'étude.

Beaucoup plus tard, le Dr de Rochebrune (1881-1883, *Bull. Soc. Philom. Paris*, 7e s., V, VI, VIII) a donné les noms de *Cryptoplax Peroni*, *Acanthochites turgidus*, *Acanthopleura Balansæ*, *Schizochiton nympha* à quatre Chitons qu'il indique comme provenant des récoltes de Péron et Lesueur.

Plusieurs exemplaires de ces différentes espèces sont encore actuellement conservés au Muséum National de Paris, et ils ont été examinés tout récemment (juillet 1922) par M. Edwin Ashby qui vient de publier (1922, *Transact. R. Soc. South Australia*, XLVI, p. 572-582) le résultat de ses observations.

Quelques erreurs dans le déchiffrage des étiquettes ou bien des fautes d'impression s'étant glissées dans cet intéressant travail [1], je crois utile de donner des indications précises sur ces spécimens historiques.

Chiton spinosus Bruguière.

Deux types (dans l'alcool) du *Chiton spinosus* Brug. recueillis par Péron et Lesueur à Van Diémen, se trouvent au Muséum avec une très ancienne étiquette : «Chiton, isle Maria, baye de l'Est».

[1] Une méprise notamment est à rectifier. M. Ashby (p. 578) rattache au *Chiton violaceus* Q. et G. une soi-disant variété *papillo*, pour laquelle il renvoie à la page 520 du «*Voyage de l'Astrolabe*»; il y a eu, de sa part, confusion avec la page 520 du tome VII des «*Animaux sans vertèbres*» (2e édition, par Deshayes); à la 3e ligne on lit : «Var. *Pallio*», mais ces deux mots constituent simplement le commencement d'une diagnose : «Var. *Pallio lutescente punctis rubris irrorato*».

Chitonellus striatus Lamarck.

Le type de cette espèce, conservé au Muséum, provient de l'île aux Kanguroos et mesure 46 millimètres de long sur 10 de large : il est accompagné d'une étiquette de l'écriture de Lamarck : «Oscabrelle striée, *Chitonellus striatus*».

Dans ses notes manuscrites, le Dr de Rochebrune indique qu'il a proposé l'appellation *Cryptoplax torresianus* (1882, *Bull. Soc. Philom. Paris*, 7e s., VI, p. 195) pour le *C. striatus* de Reeve, qu'il considérait comme différent de celui de Lamarck, et, dans la collection du Muséum, il a étiqueté de ce nouveau nom deux spécimens que M. le Dr Thiele a rapportés cependant au *C. striatus* Lk.

M. Ashby (1922, *loc. cit.*, p. 578) admet le *C. torresianus* comme une espèce distincte, se rencontrant du détroit de Torrès à Port-Jackson, tandis que le *C. striatus* Lk. se trouve en Tasmanie et dans les colonies de Victoria, South Australia et Western Australia.

Chitonellus lævis Lamarck.

Outre ce *Cryptoplax striatus*, le Dr de Rochebrune avait trouvé dans la collection du Muséum deux autres individus de *Chitonellus* rapportés de Nouvelle-Hollande par Péron et Lesueur.

1° L'un, ayant 49 millimètres de long sur 12 de large, est le type du *Chitonellus lævis* Lamarck[1], d'après une annotation que Rochebrune a mise sur le carton portant ce spécimen; mais il l'a étiqueté également *Cryptoplax Lamarcki* mss. : car il a proposé cette nouvelle appellation afin d'éviter toute confusion avec le *Chiton lævis* Pennant; ce renseignement est fourni par un manuscrit cité par M. le Commandant P. Dupuis (1918, *Bull. Muséum*, XXIV, p. 529). Comme celui-ci le fait remarquer avec raison, ce changement est d'ailleurs inutile, puisqu'il s'agit de deux espèces appartenant à des genres différents et il convient de maintenir le nom de *Cryptoplax lævis* Lamarck.

2° L'autre individu, conservé (dans l'alcool) également au Muséum, a été pris par Rochebrune (1882, *Bul. Soc. Philom. Paris*, 7e s., VI, p. 193) pour type de son *Cryptoplax Peroni* : c'est une forme jeune qui mesure 22 millimètres sur 7 millimètres. Ce spécimen est donc, ne serait-ce que par sa taille, bien distinct du type de *Lamarcki* = *lævis*.

Mais, en tout cas, il est difficile d'acquiescer au raisonnement déductif

[1] Blainville (1825, *Dict. Sc. Nat.*, XXXVI), qui cite, p. 519, le *C. lævis*, le nomme, p. 550, *Chiton chitonellus*.

en vertu duquel M. Dupuis a cru pouvoir admettre comme seule identité possible *Peroni* = *lævis*, sous prétexte que, dans la collection du Muséum, Rochebrune a donné le nom *C. Lamarcki* à d'autres échantillons qui ne sont pas des *lævis*.

Il est vrai, en effet, qu'il a étiqueté également *C. Lamarcki* des Chitons de Nouvelle-Calédonie (Marie, 1870; Réveillère, 1880) que MM. Thiele, Dupuis, Ashby (p. 576) ont identifiés au *C. larvæformis* (Blainv.) Burrow.

Ceci ne saurait pourtant être objecté à l'affirmation formelle par laquelle Rochebrune a déclaré avoir créé le nom *Lamarcki* pour le *lævis* de Lamarck et, par conséquent, on doit accepter l'identité *Lamarcki* = *lævis*.

Chiton lineolatus Blainville.

Plusieurs spécimens rapportés de l'île King par Péron et Lesueur représentent cette espèce dans la collection du Muséum; ils sont répartis sur cinq cartons qui portent respectivement :

1° Un individu (mesurant 30 millimètres de long sur 12 de large) étiqueté par Rochebrune *Lepidopleurus lineolatus :* c'est le type de l'espèce, qui a été reconnu par M. Dupuis (1918, *Bull. Mus.*, XXIV, p. 525) être un *Ischnochiton crispus* Reeve;

2° Un spécimen (21 × 9 millimètres) mentionné également comme type;

3° Un échantillon (23 × 11 millimètres) étiqueté par Rochebrune *Lepidopleurus crispus* Rve.;

4° Deux exemplaires (de même taille : 22 × 11 millimètres) déterminés également par Rochebrune *L. crispus ;*

5° Trois spécimens (22 × 10, 19 × 9, 19 × 8 millimètres) étiquetés, très probablement par Deshayes, «*Ch. cymba* Dufresne mss»[1], puis par Rochebrune *L. crispus.*

M. Ashby (p. 574), qui admet l'identité des types du *lineolatus* Blv. avec le *crispus* Rve., pense que quelques-uns des autres spécimens peuvent être des jeunes de *Heterozona subviridis* Ir. et May.

C. longicymba (Dufresne) Blainv.

Comme conséquence de ses observations, jointes aux remarques de MM. Tom Iredale, Thiele et Dupuis, M. Ashby (p. 573) admet que le type

(1) Dans la collection du Muséum, deux échantillons déterminés *Chiton tessellatus* Q. et G. sont de même accompagnés d'une étiquette portant l'inscription «*C. cymbium* Dufresne mss.» (et non «Dufrizai», comme écrit M. Ashby), qui est très probablement aussi de la main de Deshayes.

(non retrouvé) du *C. longicymba* (Dufr.) Blainville devait être la coquille sur laquelle Rochebrune a établi son *Schizochiton nympha* [= *Stenochiton juloides* Ad. et Ang.], de l'île King (Péron et Lesueur).

On pourrait, toutefois, objecter que Rochebrune a mentionné l'existence de deux exemplaires différents.

D'une part, il y a le type du *Schizochiton nympha*, dont je reproduis la diagnose (1882, *Bull. Soc. Philom. Paris*, 7e s., VIII, p. 36) :

« *Testa elongata, angustissima, antice posticeque obtusa, superne rotundata; schistaceo cinnamomea, maculis albis notata; valva antica lævis, postica elliptica, hastata; valvarum intermediarum areis lateralibus crassis, præaltis, triquetris. — Ligamento marginis angusto, schistaceo. — Long. 32; lat. 11 mm.* »

D'autre part, dans ses notes manuscrites, Rochebrune dit avoir eu entre les mains le type de Blainville et il en donne la description suivante :

« *Lepidopleurus longicymba* Blainville (*non* auct.)[1]. Type de Blainville *in* Mus. Paris : Ile King.

« *Testa oblongo-ovata, rotundata, virescens, maculis albidis roseisve induta, undique minutissime puncticulata; areis lateralibus crassis, fortiter concentrice lyratis. — Ligamento marginis sublato, minute squamato. — Long. 29; lat. 12 mm.* »

Malheureusement aucune indication ne permet d'authentifier actuellement cet échantillon dans la collection du Muséum.

C. HIRTOSUS (Péron) Blainv.

Cette espèce a pour représentants dans la collection du Muséum trois spécimens recueillis à l'île King par Péron et Lesueur :

1° Un individu à valves désarticulées (la médiane ayant 30 millimètres de large), qui, comme l'a reconnu M. Dupuis (1917, *Bull. Mus.*, XXIII, p. 533), est le type de l'espèce; il est accompagné de trois étiquettes : la 1re de Péron : « *Chiton hirtosus*, île King », avec une annotation probablement de Quoy et Gaimard : « Oscabrion aiguillonné, *Chiton aculeatus* »; la 2e de Blainville : « *C. hirtosus* Blv. »; la 3e du Dr Thiele : « = *georgianus* Q. et G. ». Cette identité du *Liolophura georgiana* Quoy et Gaimard avec le *Chiton hirtosus* Péron a été admise également par M. Dupuis, ainsi que par M. Ashby (p. 580).

[1] Dans ses notes, Rochebrune assimilait au *C. lineolatus* Blainv. le *Chiton longicymba* Quoy et Gaimard (*non* Blainv.), qui a été reconnu par M. Ashby identique à l'*Ischnochiton maorianus* Iredale.

2° Un échantillon (mesurant environ 50 millimètres de long sur 35 de large) qui a également une étiquette de Péron : « *Chiton hirtosus*, île King » : il a été identifié par M. Thiele à l'*Acanthopleura spinigera* Sow. ; d'après M. Ashby (p. 580), il ne proviendrait pas de l'île King et ce serait peut-être le type (non retrouvé) du *Chiton gemmatus* Blainville.

3° Un exemplaire plus petit (30 × 23 millimètres) : selon M. Ashby (p. 581), ce spécimen est bien un *Liolophura hirtosa ;* en outre, ce pourrait être la coquille du Muséum rattachée par Blainville à son *C. gemmatus* comme une variété noire avec les V blancs.

D'autre part, alors que Rochebrune (1881, *Bull. Soc. Philom. Paris*, 7ᵉ s., V, p. 117) dit avoir recueilli lui-même au Sénégal (Rufisque) son *Acanthopleura Quatrefagesi,* qui se rencontrerait aussi au Cap de Bonne Espérance, on trouve, dans la collection du Muséum, indiqué comme type de cette espèce, un spécimen (26 × 13 millim., 5) provenant de l'île King [1] : assimilé avec doute au *L. Gaimardi* Blv. par le Dʳ Thiele, il a été rapporté par M. Ashby (p. 581) au *L. hirtosa* Péron [2].

C. ALBIDUS Blainv.

Le type provient de l'île King et est représenté par six valves désarticulées.

C. COSTATUS Blainv.

Le type, recueilli au Port du Roi George et étiqueté par Rochebrune *Chætopleura costata,* a été identifié par M. Thiele au *Plaxiphora petholata* Sow.

M. Ashby (p. 575) admet cette identité, mais, en outre, il regarde *Pl. costata* comme étant la même espèce que *Pl. albida,* ce dernier nom ayant la priorité.

C. RARIPILOSUS Blainv.

Cette espèce a pour types des valves détachées, sans indication de provenance, et M. Ashby (p. 576) a constaté que ce n'est pas une coquille Australienne.

M. Dupuis (1917, *Bull. Mus.*, XXIII, p. 535) avait, en effet, reconnu que ce *Plaxiphora raripilosa* est une forme Sud-Américaine, ayant pour

(1) Cet échantillon est sec, et non dans l'alcool, comme le dit M. Ashby.

(2) Au contraire, deux spécimens étiquetés par Quoy et Gaymard « Variété plus petite de l'Oscabrion géorgien » doivent, d'après M. Ashby (p. 581), être rapportés au *Liolophura Gaimardi* Blv.

synonymes *Carmichaelis* Gray et *setiger* King, ainsi que *Savatieri, veneris, Hahni, frigida* Rochbr.

C. Sueuri Blainv.

Les types de cette espèce consistent en deux petits échantillons recueillis au Port du Roi George; ils ont été identifiés par le Dr Thiele, puis par M. Ashby (p. 578) à l'*Acanthochiton asbestoides* (Carpenter) Smith[1].

C. scaber Blainv.

Le type de cette espèce existe au Muséum et le Dr de Rochebrune en donne, dans ses notes manuscrites, la description suivante :

« *Acanthochites scaber* Blainville. Type rapporté de Nouvelle-Hollande par Péron et Lesueur.

« *Testa elongata albido-nigrescens ; valva antica rotunda, postica minutissima quadrata ; valvarum intermediarum area centralis complanata, lata, antice transversim bisulcata : areis lateralibus granulis conicis sparsis tectis.* — *Long. 17 ; lat. 8 mm.*

« Cette espèce est parfaitement distincte de tous les autres *Acanthochites* connus : elle est remarquable par les stries transverses de l'aire centrale des valves et les rares granules coniques des aires latérales de ces mêmes valves.

« Le *Ch. polychetus* Blainv. est identique et ne peut être séparé. »

Acanthochites turgidus Rochebrune.

Le type de l'*A. turgidus* Rochbr. (1882, *Bull. Soc. Philom. Paris*, 7e s., VI, p. 194) est un individu (dans l'alcool) rapporté de Nouvelle-Hollande par Péron et Lesueur.

Acanthopleura Balansæ Rochebrune.

Les types consistent en quatre spécimens secs recueillis en Nouvelle-Calédonie par M. Balansa (1872) : ils ont été identifiés par M. le Dr Thiele à l'*Acanthopleura spinigera* Sow.

Le Dr Rochebrune (1882, *Bull. Soc. Philom. Paris*, 7e s., VI, p. 197) indique que des co-types de cette espèce auraient été rapportés d'Australie par Péron et Lesueur : ces échantillons n'ont pu être retrouvés au Muséum.

Par contre, M. Dupuis a déterminé *A. spinigera* Sow. deux Chitons recueillis à Timor par Péron et Lesueur.

[1] M. Ashby assimile à la même espèce l'*A. jucundus* Rochbr.